

Appel à manifestation d'intérêt

« Actions régionales structurantes »

1. Contexte de l'appel à manifestation d'intérêt

Après plusieurs exemples de projets régionaux mis en place ces dernières années, autour de la Bioinformatique, des approches « Single Cell », de la Microscopie Virtuelle ou encore de la Métabolomique, les modalités d'émergence de ces réseaux régionaux collaboratifs évoluent.

Il a été décidé de lancer un appel à manifestation d'intérêt qui vise à financer **un à deux programmes pluriannuels originaux et ambitieux de nature à faire émerger et/ou à structurer une thématique spécifique des forces ou opportunités présentes dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

2. Les objectifs de l'appel à manifestation d'intérêt

Les programmes retenus devront **porter ou générer une spécificité régionale**. Leur capacité à structurer la communauté de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans certains axes de la recherche sur le cancer et par là-même apporter une visibilité à cette expertise régionale fera partie des critères d'évaluation.

Il s'agira de structurer une thématique autour de **plusieurs équipes et centres de la région (minimum 3)**.

Ces programmes ne devront pas faire l'objet de demandes financées par ailleurs, et s'ils entrent dans le cadre de programmes labellisés « Investissements d'Avenir » ou s'ils impliquent des équipes partenaires de tels programmes, ils devront correspondre à des projets spécifiques orientés "cancer" et justifier l'absence de recouvrement de financements. Ils diffèrent des projets présentés dans le cadre des financements de projets nationaux (PL Bio, Plan Cancer, PHRC, ARC, etc) et dépassent l'acquisition éventuelle d'un équipement spécifique (traité à travers l'AAP Equipement du canceropôle).

3. Le champ de l'appel à manifestation d'intérêt

Aucun champ thématique n'est favorisé. Cet appel est ouvert aux programmes de biologie au sens large ainsi qu'aux sciences humaines et sociales, épidémiologie et santé publique, et tout autre champ multi ou transdisciplinaire appliqué au cancer (Mathématiques, Chimie, etc.).

Les programmes proposés devront s'inscrire dans de nouveaux champs thématiques et/ou technologiques peu ou pas implantés dans la région.

Les programmes devront être régionaux. Ils devront être capables de réunir plusieurs équipes en cancérologie ou provenant d'autres disciplines afin de stimuler de nouvelles approches ou orientations stratégiques contre le cancer.

4. Critères d'éligibilité

Durée : La durée des projets n'excèdera pas **36 mois**.

Financement : Le montant des crédits accordés pourra être compris entre **100 000€ et 500 000€** par projet.

La subvention pourra financer :

- Du personnel non permanent (techniciens, assistants-ingénieurs, post-doctorants, vacataires). Le recrutement de doctorants ne sera pas financé,
- Des équipements scientifiques, y compris en co-financement (hors Région),
- Du fonctionnement et prestations de service, à hauteur de 30 % du budget total.

Le coordonnateur de programme : responsable de la mise en place et du suivi du programme en collaboration avec le Canceropôle PACA, il devra être clairement identifié par l'ensemble des équipes participantes. Il sera responsable de la mise en place des modalités de collaboration entre les équipes participantes, de la production des documents requis (rapports et bilans), de la tenue des réunions, de l'avancement et de la communication des résultats.

Le consortium (équipes partenaires) : cet appel est ouvert aux équipes du Canceropôle PACA. Les équipes situées en dehors de la région, ainsi que les partenaires privés peuvent également être impliqués dans les projets mais ne pourront être financés par le Canceropôle PACA. Les partenaires industriels et/ou les équipes extérieures à la région assureront ainsi leur propre financement.

Les projets devront être **structurants** au niveau de la région et associer des équipes issues d'au moins 3 centres de recherche/CHU/CLCC **de Marseille et de Nice**. Ils pourront également inclure des plateformes ou plateaux techniques.

5. Engagements et contreparties

Le consortium bénéficiera de l'accompagnement du Canceropôle pour la mise en œuvre, l'animation et le suivi de son programme avec obligation de mise en place d'un comité de suivi (porteur, représentant de chaque partenaire, représentant du Canceropôle) qui se réunira au moins 3 fois par an.

Dans le cadre de son programme, le consortium s'engagera à :

- Organiser, avec l'aide du Canceropôle, 1 réunion de restitution régionale annuelle.
- Présenter ses résultats en réponse aux sollicitations du Canceropôle, par ex lors du séminaire annuel
- Fournir un rapport d'activité annuel ainsi qu'un plan d'action pour chaque année financée par le Canceropôle
- Prévoir 1 plan d'action détaillé à la fin du financement du Canceropôle et anticiper les actions à engager pour sa réalisation (soumission à des AAP nationaux, intégration ou constitution d'actions nationales, etc)

6. Evaluation

L'évaluation des dossiers se fera par :

1. Pré-sélection des lettres d'intention par le Comité Scientifique
2. Evaluation des dossiers complets par 2 évaluateurs externes puis sélection par le Comité Scientifique

Seront pris en compte :

- L'originalité du programme, son caractère innovant
- L'aspect structurant du programme au niveau régional
- L'impact attendu au niveau régional, national et international
- La légitimité du coordonnateur et la complémentarité du consortium constitué
- L'excellence de la production scientifique des équipes participantes
- Le management : qualité de l'organisation de la collaboration entre les équipes
- La faisabilité du programme
- La justification du budget demandé

7. Modalités de soumission

La soumission des programmes se fera en 2 temps : lettre d'intention, puis dossiers complets des programmes pré-sélectionnés sur LI.

Calendrier de soumission et d'évaluation

1^{er} Oct. 2018	Retour de la lettre d'intention (en français ou en anglais)
12 Oct. 2018	Présélection par le Comité Scientifique du Canceropôle à partir des lettres d'intention des programmes, et notification aux coordonnateurs de programmes
12 Dec. 2018	Retour des dossiers complets (dossier en français ou anglais, avec résumé en français ET anglais), après coordination avec le Canceropôle
Dec. 2018	Envoi des dossiers aux experts externes (hors PACA)
Mars 2019	Sélection des programmes retenus par le Comité Scientifique sur la base des expertises scientifiques externes
Avril 2019	Démarrage du financement